



ÉTUDE DE CAS



UNE APPROCHE ASCENDANTE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES DE SOINS : LE CAS DU PROGRAMME 3R RÉPONDANT AUX BESOINS DE SOINS NON RÉMUNÉRÉS DES FEMMES RURALES AU SÉNÉGAL

Photo: ONU Femmes/Aurelia Rusek

Besoins de soins non rémunérés des femmes rurales au Sénégal

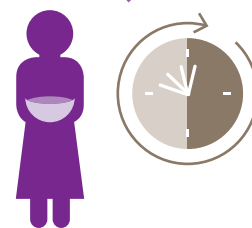
Le travail de soins est essentiel pour des économies et des sociétés dynamiques et durables. À l'échelle mondiale, les femmes effectuent trois fois plus de soins et de travaux domestiques non rémunérés que les hommes. Dans tous les pays d'Afrique, les femmes et les filles passent des heures interminables à cuisiner, à ramasser du bois, à aller chercher de l'eau, à s'approvisionner en nourriture et à s'occuper des familles, des ménages et des communautés, ce qui signifie beaucoup moins de temps et d'énergie pour les activités éducatives, génératrices de revenus ou de développement personnel.

Au Sénégal, les femmes consacrent quotidiennement quatre heures aux tâches ménagères et à la garde des enfants, contre 30 minutes pour les hommes. Dans les zones rurales, le temps consacré aux soins non rémunérés et au travail domestique par les femmes et les filles est plus élevé, en grande partie en raison de l'accès limité aux services et infrastructures de base. Plus des deux tiers des femmes sénégalaises travaillent dans le secteur agricole en milieu rural, où l'accès aux services de base tels que l'énergie, l'eau, la santé ou l'assainissement est limité et où les activités productives et reproductives se chevauchent et exacerbent leur pauvreté temporelle. Une enquête menée par ONU Femmes auprès de 400 agricultrices du nord du Sénégal montre que les femmes consacrent jusqu'à 12 heures par jour à des travaux non rémunérés, notamment les soins aux membres de la famille, les travaux domestiques et les activités communautaires. L'enquête indique que les soins non rémunérés définissent les horaires quotidiens des femmes et que les femmes organisent leurs activités génératrices de revenus autour de leurs tâches de soins non rémunérés. En plus des tâches domestiques quotidiennes, l'enquête a révélé que jusqu'à 45 % des femmes sont responsables des soins d'un membre de la famille handicapé ou atteint d'une maladie chronique.

Les femmes consacrent 4 heures aux travaux domestiques et à la garde des enfants contre 30 minutes pour les hommes au Sénégal



Les femmes rurales effectuent jusqu'à 12 heures de travail non rémunéré



45 % des femmes ont à leur charge un membre de leur famille souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique

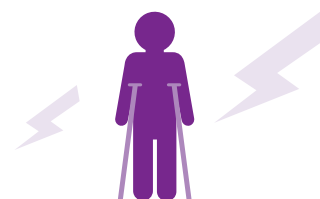




Photo: ONU Femmes/Aurelia Rusek

Solutions aux besoins de soins non rémunérés des femmes rurales : L'expérience du programme 3R au Sénégal

Depuis 2021, ONU Femmes travaille avec des partenaires gouvernementaux locaux, régionaux et nationaux, le secteur privé et des organisations de femmes pour identifier et mettre en œuvre des solutions afin de répondre aux besoins de soins non rémunérés des femmes rurales dans le nord du Sénégal dans le cadre du programme « **Approches transformatrices pour reconnaître, réduire et redistribuer (3R) le travail de soins non rémunéré dans l'autonomisation économique des femmes** ». Le programme 3R a contribué aux résultats suivants :

L'amélioration des solutions pour les soins non rémunérés au niveau local grâce à un investissement accru dans les services de soins dans les **Plans de développement locaux**. Le programme aide 13 municipalités à intégrer les besoins des femmes en matière de soins non rémunérés et leurs solutions dans leurs Plans de développement locaux. Grâce à un processus participatif qui inclut le renforcement des capacités des acteurs locaux (coopératives d'agricultrices, élus, dirigeants masculins, etc.) et des discussions sur les normes sociales et le changement de comportement, les communautés ont identifié des investissements essentiels pour répondre aux besoins de soins non rémunérés des femmes dans leurs communautés. C'est la première fois qu'un tel processus a lieu au Sénégal. Par conséquent, un dialogue politique national sur le thème des solutions locales au travail de soins non rémunéré des femmes a été organisé en novembre 2022. Au cours des discussions, des maires, des responsables locaux et des institutions régionales ainsi que des représentants du ministère de la Famille, de la Protection sociale et de l'Enfance ont exploré les possibilités de généraliser cette approche au niveau national.

La réforme politique ascendante pour que les services nationaux d'assurance maladie fonctionnent pour les femmes. Le temps passé à s'occuper des membres malades de la famille représente une perte de revenu importante pour les femmes (selon le coût d'opportunité de l'utilisation du temps dans des activités génératrices de revenus) et les problèmes de santé du ménage nécessitent d'importantes dépenses personnelles en l'absence d'assurance maladie. Alors que la plupart des femmes montrent un intérêt et une volonté croissants pour acquérir des produits d'assurance maladie, elles ont très peu de connaissances sur l'offre existante ou sur le fonctionnement de l'assurance. Dans l'ensemble, les femmes ont tendance à faire face aux dépenses de santé en empruntant ou en utilisant des mécanismes informels (groupes d'épargne locaux).

Le dialogue politique avec l'Agence de la Couverture Maladie Universelle a permis l'adaptation des services aux besoins des femmes rurales, leur permettant d'accéder à un système d'assurance pour atténuer le risque de perte de revenu due à la maladie dans le ménage. Grâce à la sensibilisation et au renforcement des capacités, plus de 1000 femmes rurales membres d'un réseau d'agriculteurs se sont inscrites pour la première fois à l'assurance maladie nationale, accédant à une couverture pour elles-mêmes et leurs ménages - atteignant ainsi près de 7 000 personnes. En outre, le programme a permis **d'adapter le produit d'assurance** aux besoins et aux contraintes rencontrés par les femmes rurales, grâce à la réduction de la prime, à l'élargissement des options de paiement et à la mise en place de mécanismes durables pour faciliter le financement de la prime d'assurance via des groupes d'épargne communautaires.

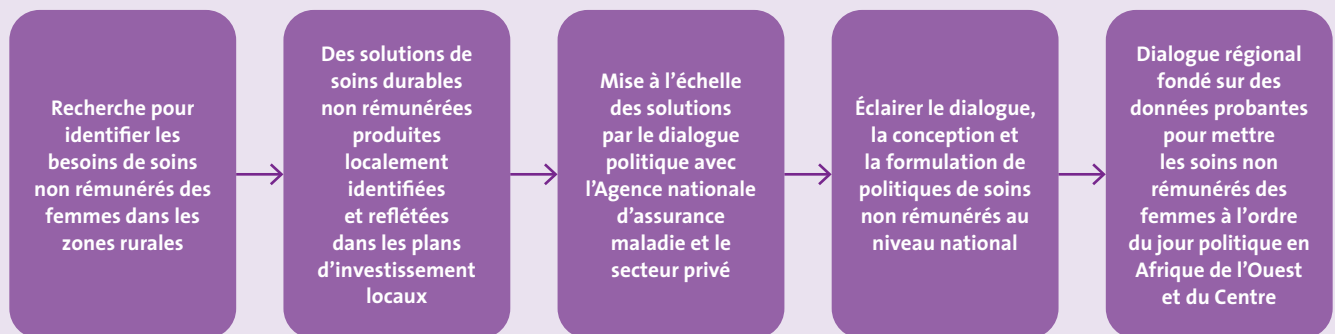
Innovations dirigées par le secteur privé pour faire face aux risques liés aux soins non rémunérés. Le programme a identifié et engagé des innovateurs sélectionnés du secteur privé, des fintechs et des prestataires de services sur les marchés de l'assurance, de l'épargne mobile et du financement d'actifs pour les aider à concevoir et adapter leurs produits et services aux besoins et priorités des femmes rurales. Un certain nombre de solutions se sont donc adaptées pour améliorer l'accès à l'assurance maladie pour les femmes et leurs ménages, en vue d'améliorer l'accès des femmes aux produits d'épargne, au financement et aux mécanismes de transfert des risques pour les activités génératrices de revenus, les actifs productifs et les intrants agricoles, notamment les mécanismes d'épargne mobile et de financement d'actifs.

Réduction de la charge de travail non rémunérée des femmes rurales. Grâce à ce programme, 5 000 femmes ont accès à des infrastructures et à des technologies économes en énergie et permettant de gagner du temps, notamment des moulins à mil à énergie solaire, des décortiqueuses de riz, des fourneaux améliorés et des plateformes multifonctionnelles. Le programme a également réhabilité et équipé vingt-deux

crèches communautaires tenues et gérées par des femmes, offrant des structures d'accueil pour les enfants et des services de formation dans le but d'assurer des services de qualité et une bonne gestion des centres.

Dialogues sur les politiques de soins fondées sur des données probantes aux niveaux national et régional. Le programme a tiré parti de la recherche et des solutions identifiées et développées pour éclairer le dialogue politique au niveau national avec les principales parties prenantes du gouvernement (série de dialogues politiques avec "le ministère du Genre" by "le ministère de la Femme" et le ministère du Travail) et pour influencer les discussions au niveau régional en Afrique de l'Ouest (à travers le premier symposium ouest-africain sur l'autonomisation économique des femmes en novembre 2022). Le programme a également soutenu la création d'une plateforme de discussion et d'échange sur la réforme des soins [travail] non rémunérés en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec des partenaires régionaux, tels que le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), la Banque africaine de développement, l'UEMOA, et la CEA.

L'approche du programme Sénégal 3R



La voie à suivre

Dans la deuxième phase, le programme vise à consolider les résultats préliminaires et à intensifier les initiatives pilotes, en mettant l'accent sur ce qui suit :

1. La réplication du programme et de l'approche 3R dans le sud du Sénégal : 30 communes, ciblant 60 000 femmes, et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Mali)
2. L'appui au Gouvernement du Sénégal dans la conception et la mise en œuvre d'une feuille de route de réforme pour reconnaître, réduire et redistribuer les soins non rémunérés (2023)
3. Continuer à soutenir l'innovation pour développer des modèles commerciaux innovants et des solutions durables aux besoins de soins non rémunérés des femmes en Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment en tirant parti des outils numériques et de la technologie mobile, et grâce à la participation du secteur privé
4. Faciliter le dialogue politique aux niveaux régional et national sur les modèles de soins non rémunérés adaptés aux contextes de forte informalité et de faible marge de manœuvre budgétaire
5. Renforcer les coalitions d'acteurs pour promouvoir des politiques de soins transformatrices en genre en Afrique de l'Ouest et du Centre

Ressources connexes

ONU Femmes, 2023. Note d'orientation : Intégrer les solutions de soins non rémunérés dans les Plans de développement local au Sénégal.

ONU Femmes, 2023. Solutions innovantes pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré des femmes rurales au Sénégal.

ONU Femmes, 2023. Infographie: Solutions pour le travail de soins non rémunéré des femmes en milieu rural du Sénégal.



Photo: ONU Femmes/Aurelia Rusek